

**Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund**

**États financiers**

**Le 31 décembre 2010**



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada

Téléphone (416) 777-8500  
Télécopieur (416) 777-8818  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund (le « Fonds »), qui comprennent les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net pour chacun des exercices clos à ces dates, l'état du portefeuille de placement au 31 décembre 2010, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne du Fonds portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'actif net de Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund aux 31 décembre 2010 et 2009, des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour chacun des exercices clos à ces dates et des placements qu'il détient au 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables-agrégés, experts-comptables autorisés

Le 31 mars 2011  
Toronto, Canada

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

---

Les états financiers du Fonds (tels que définis à la Note 1) ci-joints ont été dressés par Pro-Financial Asset Management Inc. (le « gestionnaire »). La responsabilité de l'information et des déclarations renfermées dans ces états financiers incombe au gestionnaire.

Le gestionnaire maintient des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés afin d'assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la Note 2 des notes afférentes aux états financiers.

Le Conseil d'administration de Pro-Financial Asset Management Inc. est responsable de l'approbation des états financiers; il doit aussi s'assurer que la direction remplisse ses obligations à l'égard de l'information financière.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. agit à titre d'auditeur externe du fonds et son rapport figure dans le présent document. KPMG a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux détenteurs de parts son opinion sur les états financiers.



**Stuart McKinnon**  
Président et chef de la direction  
Pro-Financial Asset Management Inc.



**John Farrell**  
Premier vice-président et chef des investissements  
Pro-Financial Asset Management Inc.

Le 31 mars 2011

Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund

États de l'actif net

Au 31 décembre

	2010	2009
<b>Actif</b>		
Espèces et quasi-espèces	\$ -	\$ 75,836
Souscriptions à recevoir	193,666	337,214
Dividendes à recevoir	224,256	90,173
Montant exigible du gestionnaire	48,318	-
Placements dans des titres à la valeur marchande	59,091,421	35,087,575
	<b>59,557,661</b>	<b>35,590,798</b>
<b>Passif</b>		
Découvert bancaire	(15,411)	-
Rachats à payer	(273,777)	-
Dû aux courtiers	-	(382,446)
	<b>(289,188)</b>	<b>(382,446)</b>
<b>Actif net - la VL selon les PCGR (Note 2)</b>	<b>\$ 59,268,473</b>	<b>\$ 35,208,352</b>
<b>Actif net par catégorie</b>		
Catégorie A	\$ 19,058,858	\$ 13,941,149
Catégorie B	\$ 17,255,387	\$ 13,401,994
Catégorie F	\$ 22,954,218	\$ 7,865,209
Catégorie I	\$ 10	-
<b>Parts en circulation (Note 6)</b>		
Catégorie A	1,709,018	1,438,748
Catégorie B	1,557,380	1,433,904
Catégorie F	1,971,763	650,715
Catégorie I	1	-
<b>Actif net par part - la VL selon les PCGR (Note 2)</b>		
Catégorie A	\$ 11.15	\$ 9.98
Catégorie B	\$ 11.08	\$ 9.93
Catégorie F	\$ 11.64	\$ 10.15
Catégorie I	\$ 10.39	-

Voir les notes afférentes aux états financiers

Approuvé par Pro-Financial Asset Management Inc.



Stuart McKinnon  
Administrateur



John Farrell  
Administrateur

**Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund**  
**États des résultats**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2010	2009
<b>Revenus provenant des placements</b>		
Revenus en dividendes	\$ 1,393,194	\$ 618,831
Revenus en intérêts	33	-
Revenus de prêts de titres	2,819	-
<b>Total des revenus provenant des placements</b>	<b>1,396,046</b>	<b>618,831</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (Note 4)	725,088	332,628
Frais d'exploitation	128,872	54,691
Frais d'impression	12,854	11,566
Frais de publication des rapports à l'intention des détenteurs de titres	69,883	5,711
Frais de vérification	20,784	18,004
Frais juridiques et de dépôt	35,054	18,348
Frais de garde	51,390	21,924
Frais du Comité d'examen indépendant	2,500	2,500
<b>Total des charges</b>	<b>1,046,425</b>	<b>465,372</b>
Charges abandonnées/absorbées par le gestionnaire (Note 4)	(212,936)	(40,037)
<b>Total net des charges</b>	<b>833,489</b>	<b>425,335</b>
<b>Revenu net provenant des placements (perte)</b>	<b>862,557</b>	<b>193,496</b>
<b>Gain (perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sur les placements</b>		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente des placements	1,509,443	(555,688)
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	4,116,948	7,074,155
Gain (perte) lié(e) au taux de change	2,941	-
Frais d'opération	(42,625)	(39,975)
<b>Gain net (perte nette) réalisé(e) sur les placements</b>	<b>5,680,825</b>	<b>6,478,492</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>	<b>\$ 6,143,382</b>	<b>\$ 6,671,988</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par catégorie</b>		
Catégorie A	\$ 2,004,359	\$ 2,724,470
Catégorie B	\$ 1,826,515	\$ 2,715,298
Catégorie F	\$ 2,312,508	\$ 1,232,220
Catégorie I	\$ -	\$ -
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part</b> (selon le nombre moyen de parts en circulation pendant l'exercice)		
Catégorie A	\$ 1.21	\$ 2.94
Catégorie B	\$ 1.17	\$ 2.91
Catégorie F	\$ 1.61	\$ 3.10
Catégorie I	\$ 0.39	\$ -

Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund  
 États de l'évolution de l'actif net  
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2010	2009
<b>Actif net, au début de la période</b>		
Catégorie A	\$ 13,941,149	\$ 5,507,445
Catégorie B	13,401,994	5,228,636
Catégorie F	7,865,209	2,010,479
Catégorie I	-	-
<b>Actif net, au début de la période</b>	<b>35,208,352</b>	<b>12,746,560</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>		
Catégorie A	2,004,359	2,724,470
Catégorie B	1,826,515	2,715,298
Catégorie F	2,312,508	1,232,220
Catégorie I	-	-
	<b>6,143,382</b>	<b>6,671,988</b>
<b>Opérations de capital</b>		
Produit de l'émission des parts		
Catégorie A	7,505,355	8,225,207
Catégorie B	6,787,102	7,963,200
Catégorie F	16,307,140	5,293,371
Catégorie I	10	-
	<b>30,599,607</b>	<b>21,481,778</b>
Rachat des parts		
Catégorie A	(4,392,005)	(2,515,973)
Catégorie B	(4,760,224)	(2,505,140)
Catégorie F	(3,530,639)	(670,861)
Catégorie I	-	-
	<b>(12,682,868)</b>	<b>(5,691,974)</b>
Distributions payées - distribution du revenu		
Catégorie A	-	(71,875)
Catégorie B	-	(52,953)
Catégorie F	-	(90,031)
Catégorie I	-	-
Distributions payées - remise des frais de gestion		
Catégorie A	-	-
Catégorie B	(1,939)	-
Catégorie F	(76,181)	-
Catégorie I	-	-
	<b>(78,120)</b>	<b>(214,859)</b>
<b>Distributions réinvesties</b>		
Catégorie A	-	71,875
Catégorie B	1,939	52,953
Catégorie F	76,181	90,031
Catégorie I	-	-
	<b>78,120</b>	<b>214,859</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	<b>24,060,121</b>	<b>22,461,792</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>		
Catégorie A	19,058,858	13,941,149
Catégorie B	17,255,387	13,401,994
Catégorie F	22,954,218	7,865,209
Catégorie I	10	-
<b>Actif net à la fin de la période - la VL selon les PCGR (Note 2)</b>	<b>\$ 59,268,473</b>	<b>\$ 35,208,352</b>

**Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund**  
**État du portefeuille de placements**  
**Au 31 décembre 2010**

<b>Nom du titre</b>	<b>Nbr d'actions</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur marchande (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
Agrium inc.	6,100	373,557	558,150	
Alimentation Couche Tard	18,200	321,096	492,128	
Atco Ltd	6,000	281,934	354,900	
Banque de Montréal	38,642	2,020,495	2,219,210	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	58,448	2,751,292	3,333,289	
Barrick Gold Corp	26,400	1,088,575	1,399,992	
BCE inc.	26,450	834,137	934,479	
Bombardier inc.	87,000	415,420	435,000	
Brookfield Asset Management inc.	37,000	962,703	1,226,550	
Brookfield Properties Corp	21,125	291,538	369,054	
Cameco Corporation	9,400	263,433	378,350	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	24,669	1,692,089	1,929,856	
Canadian National Railway	20,500	1,154,554	1,358,125	
Canadian Natural Resources Limited	38,600	1,354,159	1,708,822	
Canadian Pacific Railway Ltd	11,800	655,934	762,280	
Canadian Tire (Actions A sans droit de vote)	7,400	434,748	504,532	
Canadian Utilities Ltd	8,400	384,895	455,868	
Celestica inc.	29,750	257,784	286,195	
Cenovus Energy inc.	16,950	498,777	561,554	
CGI Group inc.	16,750	211,055	287,598	
CI Financial Corp	12,500	260,444	281,000	
Empire Ltd	8,500	420,439	471,325	
Enbridge inc.	20,042	919,608	1,126,962	
Encana Corporation	71,350	2,289,320	2,072,004	
Fairfax Finl Hldgs Ltd	1,380	496,405	560,653	
Finning Intl inc.	13,600	265,080	367,744	
Fortis inc.	11,100	318,529	376,401	
George Weston Limitée	6,150	399,015	516,293	
Goldcorp inc.	17,250	688,871	789,878	
Great-West Compagnie d'Assurance-Vie	19,650	530,701	517,974	
Husky Energy inc.	22,400	683,338	593,824	
IGM Financial inc.	6,700	290,372	290,579	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	14,150	592,222	573,358	
Intact Financial Corporation	6,800	259,222	345,168	
Le Groupe Jean Coutu « P »	23,300	222,419	224,146	
Kinross Gold Corp	21,100	419,092	397,946	
Les Compagnies Loblaw Limitée	11,100	413,231	447,108	
Magna International inc.	37,300	1,204,949	1,930,648	
Manitoba Telecom Services	4,671	153,707	133,124	
La Financière Manuvie	139,220	2,957,751	2,380,662	
Métro inc.	8,550	320,021	386,460	
Banque Nationale du Canada	10,624	600,932	726,469	
Nexen inc.	27,005	683,302	615,444	
Onex Corp	20,700	525,343	623,070	
Potash Corp Sask inc.	6,057	725,572	934,656	
Power Corp Canada	49,650	1,458,297	1,371,830	
La Corporation Financière Power	22,450	704,766	688,317	
Québécor inc..	9,800	273,173	368,480	
Research In Motion Ltd	7,663	548,906	444,990	
Riocan Real Estate Invest Trust	13,334	257,477	292,681	

Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund  
 État du portefeuille de placements  
 Au 31 décembre 2010

Nom du titre	Nbr d'actions	Coût moyen (\$)	Valeur marchande (\$)	% de l'actif net
Rogers Communications inc.	23,850	858,769	823,064	
La Banque Royale du Canada	70,259	3,621,818	3,667,520	
Saputo inc.	5,800	169,307	228,868	
Shaw Communications inc.	20,900	427,545	445,170	
Shoppers Drug Mart Corp	10,400	465,448	410,800	
La Financière Sun Life	53,855	1,785,112	1,616,727	
Suncor Énergie inc..	38,780	1,374,972	1,480,620	
Talisman Energy inc.	51,000	921,404	1,127,610	
Teck Resources Limited	26,800	739,180	1,651,416	
Telus Corporation	4,798	184,917	207,514	
Telus Corporation	5,900	234,010	268,273	
Thomson Reuters Corp	21,000	766,386	779,940	
Banque Toronto-Dominion	48,089	3,099,489	3,563,395	
Transalta Corp.	18,232	429,917	385,607	
Transcanada Corp.	38,701	1,395,885	1,467,542	
Viterra inc.	27,500	258,390	255,200	
Yamana Gold inc.	24,100	265,881	307,034	
Frais d'opération		(42,625)		
<b>Total des placements</b>		<b>53,086,480</b>	<b>59,091,421</b>	<b>99.7</b>

**Actif net (la VL selon les PCGR) :**

Total des placements	59,091,421	99.7
Espèces et quasi-espèces	(15,411)	(0.0)
Autres éléments de l'actif (passif) net	192,463	0.3
	<b>59,268,473</b>	<b>100.0</b>

**Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund**  
**Notes afférentes à l'état du portefeuille de placements**  
**Au 31 décembre 2010**

**Gestion du risque**

Les activités de placement du Fonds l'exposent à toute une gamme de risques financiers. L'état des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2010 et il groupe les titres par type d'actif et par région géographique. Les risques significatifs qui sont pertinents pour le Fonds sont analysés ci-dessous.

Le gestionnaire cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance du Fonds en engageant les services de conseillers en gestion de portefeuilles professionnels et expérimentés, en surveillant les positions du Fonds et les événements du marché sur une base quotidienne et en diversifiant la composition du portefeuille de placements dans les limites de l'objectif d'investissement. Dans le but de gérer les risques, le gestionnaire applique des lignes directrices internes qui identifient les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance qui veille sur les activités de placement du Fonds ainsi que sur la conformité à la stratégie d'investissement du Fonds telle qu'établie, aux lignes directrices internes et aux règlements touchant les valeurs mobilières.

Le portefeuille détient principalement les titres constitutifs ou des titres équivalents de l'indice FTSE RAFI Canada Index dans une proportion comparable à celle reflétée dans l'indice.

**Risque d'illiquidité**

Le Fonds est exposé aux rachats en espèces quotidiens des parts rachetables. Conformément aux règlements régissant les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif en placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement vendus). De plus, le Fonds s'efforce de conserver suffisamment d'espèces et de quasi-espèces pour assurer une liquidité adéquate.

**Risque de change**

Le risque de change représente le risque que les instruments financiers qui sont libellés ou négociés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, subissent des fluctuations à l'instar des taux de change. Le Fonds n'a pas d'exposition importante au risque de change au 31 décembre 2010, alors que les instruments financiers sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation du Fonds.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds avec lequel elle a conclu un contrat. Le Fonds n'a pas d'exposition importante au risque de crédit au 31 décembre 2010. La valeur comptable des autres éléments d'actif représente leur risque de crédit maximum, étant donné qu'ils sont réglés à brève échéance.

Toutes les opérations de titres cotés en bourse sont réglées/payées sur livraison à l'aide des services de courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré minimal, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat s'effectue une fois que les titres ont été reçus par le courtier.

**Autres risques liés aux prix**

Les autres risques liés aux prix représentent le risque que la valeur d'un instrument financier subisse des fluctuations en fonction des changements des cours boursiers (autres que le risque lié aux taux d'intérêt ou le risque de change), que ce soit le résultat de facteurs particuliers à un placement individuel ou à son émetteur, ou encore de l'ensemble de tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un certain risque de perte de capital. Le risque maximum associé à un instrument financier est équivalent à sa juste valeur.

Aux fins du présent Fonds, la plus importante exposition aux autres risques liés aux prix découle de l'investissement dans des titres de participation. Au 31 décembre 2010, si les cours cotés aux bourses respectives pour ces titres avaient augmenté ou baissé de 10 %, avec toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, de 5 909 000 \$ approximativement (près de 10,0 % de l'actif net total). En réalité, les résultats des opérations boursières peuvent varier et la différence pourrait être considérable.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

### **1. DESCRIPTION DU FONDS**

Le Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement instaurée en vertu des lois de la Province d'Ontario par le biais d'un acte de fiducie en date du 3 janvier 2007. Le Fonds a démarré son exploitation le 3 janvier 2007. Pro-Financial Asset Management Inc. est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds.

L'objectif de placement du Fonds est de surveiller la performance de l'indice FTSE RAFI Canada Index, après déduction des frais.

### **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») qui exigent que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les éléments d'actif et de passif, les revenus et les charges au cours de la période visée par ces états financiers. En réalité, les résultats peuvent différer considérablement de ces estimations. Ce qui suit est un résumé des principales conventions comptables employées par le Fonds :

#### **Placements :**

Les placements sont réputés être classés comme détenus à des fins de transaction conformément aux stipulations du chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » (« chapitre 3855 ») et sont donc constatés à leur juste valeur comme suit :

Aux fins de la présentation de l'information financière selon les PCGR canadiens, les placements dans des titres cotés sur une bourse publique reconnue sont évalués selon leur cours acheteur de clôture à la date d'évaluation. Si aucun cours acheteur de clôture n'a pu être déterminé ou que les titres ne sont pas cotés sur un marché boursier quelconque, ils seront évalués à leur juste valeur selon la meilleure estimation effectuée par la direction. L'écart entre la valeur marchande et le coût moyen est exprimé sous forme de plus-value (moins-value) non réalisée des placements dans l'état des résultats. Le coût moyen sert à calculer le gain (ou perte) réalisé sur les placements vendus. Le coût moyen exclut les frais d'opération.

Le chapitre 3862, « Instruments financiers - informations à fournir » (« chapitre 3862 ») exige que les évaluations de la juste valeur des instruments financiers soient classées dans trois grands niveaux selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui rend compte de l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les investissements mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou les méthodes utilisées pour évaluer des titres ne sont pas nécessairement indicatives du risque lié à un placement dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants : niveau 1 – données qui reflètent des prix cotés, sans ajustement, sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquelles le gestionnaire a la possibilité d'accéder à la date d'évaluation; niveau 2 – données autres des prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs; et niveau 3 – données qui ne sont pas observables. Le marché est peu ou pas actif. Les données utilisées pour déterminer la juste valeur exigent de la part de la direction qu'elle exerce du jugement ou qu'elle fasse des estimations. Tous les placements dans le Fonds sont classés dans le niveau 1.

#### **Frais d'opération :**

Conformément aux stipulations du chapitre 3855, les frais d'opération comme les commissions de courtage et d'autres frais d'opération relatifs au portefeuille sont compris dans les frais d'opération de l'état des résultats. Les frais d'opération sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement.

#### **Espèces et quasi-espèces :**

Les espèces et quasi-espèces se composent des fonds en banque et des titres de créance à court terme ayant une échéance de moins de 90 jours lors de l'acquisition. Les espèces et quasi-espèces sont réputées être détenues à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur, laquelle se rapproche de leur valeur comptable.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### Autres éléments d'actif et de passif :

La juste valeur marchande d'autres éléments d'actif financier (prêts et créances) et de passif financier se rapproche de leur valeur comptable. Aux fins de classification conformément aux termes du chapitre 3855, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir sont désignés comme prêts et créances et sont constatés au coût. De même, les charges à payer sont désignées comme d'autres éléments de passif financier et sont constatées au coût.

### Constatation des opérations et des revenus de placement :

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains et les pertes réalisés sur la vente de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus en intérêts sont cumulés quotidiennement et les revenus en dividendes sont constatés à la date de clôture des registres.

### Utilisation d'estimations comptables :

La préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les éléments d'actif et de passif, la divulgation d'éventualités à la date des états financiers et les montants de revenus et de charges comptabilisés au cours de la période visée par les états financiers. En réalité, les résultats peuvent différer considérablement de ces estimations.

### Actif net par part :

L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net attribuable à une catégorie de parts d'un jour ouvrable par le nombre total de parts de la catégorie en circulation ce jour-là.

L'actif net attribuable quotidiennement à chaque catégorie est calculé après déduction de tous les frais propres à chaque catégorie. Tous les autres frais, tous les produits et tous les gains et pertes en capital non réalisés sont attribués à chaque catégorie quotidiennement en fonction de l'actif net de chaque catégorie.

### Conversion des devises étrangères :

Les placements à la valeur marchande et les autres éléments d'actif et de passif qui sont libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables aux dates d'évaluation. Les opérations de placement ainsi que les revenus et les charges sont convertis aux taux de change applicables aux dates de telles opérations.

## 3. IMPÔT SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible en tant que fiducie de fonds communs de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, en conséquence, il est exempt de l'impôt sur le revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés, qui ont été payés ou qui sont payables aux détenteurs de parts. Le Fonds a l'intention de distribuer suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu, après avoir fait état des remboursements d'impôt applicables sur les gains en capital. Ainsi, aucune provision pour l'impôt sur le revenu n'a été constituée.

Des pertes en capital nettes sont disponibles aux fins de report sur une période de temps indéfinie, pouvant être appliquées aux gains en capital nets réalisés futurs. Des pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de 20 ans afin de réduire le revenu imposable futur.

## 4. DÉPENSES DU FONDS

Le gestionnaire fournit au Fonds des services administratifs et de placement. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit des honoraires comme suit :

Catégorie A – 1,60 % par an  
Catégorie B – 1,80 % par an  
Catégorie F – 0,65 % par an

de la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payables à terme échu. Aucuns frais de gestion ne sont payables par les fonds pour les parts de catégorie I; de tels frais sont payés directement au gestionnaire.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Le Fonds a la responsabilité de payer toutes les dépenses liées à ses opérations et à ses activités. Ces dépenses incluent, sans s'y toutefois limiter, les frais d'administration, les frais comptables, les frais de services de tout prestataire de services administratifs engagé par le gestionnaire, les frais d'opération, les frais juridiques et d'audit, les frais de garde, les droits de licence relatifs aux indices, les droits de dépôt réglementaires, ainsi que les frais associés à la préparation et à la distribution des états financiers annuels et semestriels, des prospectus, des rapports à l'intention des détenteurs de parts et des communications avec les investisseurs. À l'occasion, le gestionnaire a payé une partie des dépenses autrement payables par le Fonds. En outre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion imposés aux clients faisant d'importants investissements; dans un tel cas, le Fonds verse à l'investisseur le montant de la réduction sous forme de distribution.

**5. VALEUR LIQUIDATIVE**

Quant aux placements qui se négocient sur un marché actif où les cours cotés sont facilement disponibles, le chapitre 3855 exige que l'on utilise le cours acheteur dans l'évaluation des placements, au lieu du cours vendeur de clôture, utilisé à l'heure actuelle dans la détermination de l'actif net opérationnel. Ces changements expliquent l'écart entre l'actif net opérationnel et l'actif net.

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Actif net par part (VL selon les PCGR)	Valeur liquidative par part (VL opérationnelle)	Actif net par part (VL selon les PCGR)	Valeur liquidative par part (VL opérationnelle)
	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	11,15	11,17	9,98	10,01
Catégorie B	11,08	11,10	9,93	9,96
Catégorie F	11,64	11,66	10,15	10,18
Catégorie I	10,39	10,41	-	-

**6. AVOIR DES DÉTENTEURS DE PARTS**

Pour chaque part vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la prochaine date d'évaluation, qui est compris dans l'avoir des détenteurs de parts. Les parts sont rachetables au gré des détenteurs de parts, selon la valeur liquidative à la prochaine date d'évaluation suivant la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'avoir des détenteurs de parts est réduit par la valeur liquidative de la part lors de la prochaine date d'évaluation suivant la date de rachat.

**7. PRÊTS DE TITRES**

À l'occasion, le Fonds prête des titres afin de gagner des revenus supplémentaires. Le Fonds a conclu un programme de prêt de titres avec son dépositaire, State Street Trust Company Canada. La valeur marchande globale de tous les titres prêtés ne peut dépasser 50 % de l'actif total du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie vis-à-vis des titres prêtés et maintient une garantie d'un montant égal à au moins 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pour la période du prêt. Aux 31 décembre 2010 et 2009, les valeurs totales des titres prêtés et de la garantie reçue se sont établies comme suit :

Type de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
<b>31 décembre 2010</b>		
Obligations du gouvernement canadien	3 070 210 \$	3 147 012 \$
<b>31 décembre 2009</b>		
Obligations du gouvernement canadien	0 \$	0 \$

**8. PASSIF ÉVENTUEL**

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Des conventions intervenues entre les membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, prévoient l'indemnisation du membre individuel du CEI par le Fonds en cas de responsabilité civile et de coûts encourus à l'égard de toute poursuite ou procédure civile intentée contre le membre en sa capacité actuelle ou précédente de membre du CEI, pourvu que le membre ait agi honnêtement et de bonne foi et dans les meilleurs intérêts du Fonds, ou, dans le cas d'une poursuite ou procédure criminelle ou administrative susceptible d'une amende, et que ledit membre eût des motifs raisonnables de croire que sa conduite était légale. Aucune revendication à l'égard d'un tel fait ne s'est produite et, comme tel, aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers relativement à une telle indemnisation.

### **9. NORMES COMPTABLES FUTURES**

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé la date du 1<sup>er</sup> janvier 2013 comme celle requise pour le remplacement des PCGR par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») aux fins des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris toute entreprise qui gère un fonds de placement. Le Fonds adoptera les normes IFRS pour son exercice qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Au 31 décembre 2010, le gestionnaire élabore un plan de transition afin de respecter l'horaire établi par l'ICCA pour le transfert aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent la divulgation de l'impact qualitatif et quantitatif, le cas échéant, dans les états financiers annuels en date du 31 décembre 2012 et la préparation des états financiers annuels du 31 décembre 2013 avec des chiffres comparables, conformément aux principes IFRS. À l'heure actuelle, le gestionnaire est d'avis qu'il n'y aura pas d'impact sur l'actif net ni sur la valeur liquidative par part du Fonds en raison de la conversion aux IFRS. L'on croit que le principal impact des IFRS sur les conventions comptables et les décisions d'application sera la divulgation d'informations additionnelles dans les états financiers et potentiellement dans la présentation différente des intérêts des détenteurs de parts et de certains autres éléments.